

ANNEXE I

MÉTHODE DE CALCUL DU MONTANT DE REMBOURSEMENT

Formule:

$$\frac{[(S_d) \times (T)] \times (J)}{365}$$

Variables:

1. Date à partir de laquelle l'étudiant a pris en charge les intérêts sur son prêt (**d**);
2. Solde du prêt à la date de prise en charge des intérêts (**S**);
3. Taux d'intérêt applicable à la date de prise en charge des intérêts (**T**):

Il s'agit du taux de remboursement à la date de prise en charge des intérêts, lequel est un taux fixe pour toute la durée de la période calculée;

4. Nombre de jour (**J**) entre la date de prise en charge des intérêts et la plus petite des dates suivantes, soit:
 - a. la date de la fin de la période d'exemption pendant laquelle l'étudiant a payé des intérêts alors qu'il bénéficiait d'un droit acquis (date de prise en charge + 1, 6 ou 7 mois);
 - b. la date à laquelle le solde devient zéro (lorsque la totalité du prêt est remboursée avant la date prévue à 4.a).
